

Posture professionnelle et ressources

L'essentiel • Face à une situation qui touche à la vie intime, l'éducateur·rice n'a pas à décider seul·e. Sa posture : accueillir, ne pas juger, poser le cadre, transmettre et orienter.

Ce qui relève de votre rôle

- Accueillir la parole sans juger.
- Garantir autant que possible l'intimité matérielle.
- Informer avec des mots justes et adaptés.
- Transmettre à l'équipe et tracer les observations.

Ce qui ne relève pas de votre rôle

- Juger moralement la vie intime d'une personne.
- Décider seul·e de ce qui est acceptable pour un couple.
- Évaluer seul·e la capacité à consentir.
- Imposer ses propres valeurs ou sa religion.

Une démarche en quatre questions

- Que dit la loi ?
- Que dit le projet d'établissement ou de l'association ?
- Qu'en pense l'équipe pluridisciplinaire ?
- Quelles ressources extérieures mobiliser ?

Ressources à connaître

- Planning familial et centres de santé sexuelle : contraception, IVG, IST, violences.
- CeGIDD : dépistage gratuit des IST.
- 119 : enfance en danger. 3919 : violences faites aux femmes. 3977 : maltraitance des personnes âgées et en situation de handicap.
- Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236.

À RETENIR

Neutralité bienveillante. Jamais seul·e face à une situation complexe : la réponse est une réponse d'équipe, appuyée sur la loi et le projet d'établissement.

Pour s'entraîner

1. Citez deux actions qui relèvent du rôle de l'éducateur·rice, et deux qui n'en relèvent pas.
2. Quelles sont les quatre questions à se poser face à une situation complexe ?
3. Vers quel numéro orienter en cas de suspicion de maltraitance d'une personne âgée ?

SOURCES

HAS (2025). Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en ESSMS. Volet 1.
Code pénal, art. 434-3 ; Code de l'action sociale et des familles, art. L311-3.
Sites officiels : allo119.gouv.fr ; arretonslesviolences.gouv.fr ; 3977.fr ; filsantejeunes.com.